

Date de convocation : 04 avril 2024



**MAIRIE DE BOISSERON
HERAULT**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril à 18h30, dans la Salle LAFONT, le Conseil Municipal de la Commune de Boisseron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Loïc FATACCIOLI, maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 - Présents : 10 - Votants : 15

Etaient présents : M. BRIDIER Bernard, M. FATACCIOLI Loïc, M. FOURNIER Luc, Mme GOLENDORF Yolande, Mme JEANJEAN Régine, M. JOSEPH Xavier, Mme MAZURE Daniele, Mme PEYRARD Corinne, M. DRUT Nicolas, Mme HEITZ DE ROBERT Sophie

Procuration :

Mme NADAL Karine (FATACCIOLI Loïc), M. MARTINEZ Lionel (Xavier JOSEPH), Mme MAYEN Claudine (JEANJEAN Régine), M. REVERSAT Jean (BRIDIER Bernard), M. TALTAVULL Emmanuel (GOLENDORF Yolande)

Absents excusés : Mme BLANCHARD Sandrine, M. FUMANAL André, Mme MAURIN Marie-Françoise, M. ROUS Alain.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Objet : Vote du budget primitif M57

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire indique que la nomenclature budgétaire et comptable M57 a été adoptée en 2022, et appliquée par la commune à partir du 1er janvier 2023, cette nomenclature substitue à la M14.

Ce budget primitif 2024 est consolidé par la reprise des résultats de l'année 2023 (le compte administratif ayant été voté lors de la séance précédente), et la prévision de contractualisation d'un emprunt de 600 000 d'euros.

Le budget 2024 établit sous la nomenclature M57 s'équilibre donc de la façon suivante :

Equilibre budgétaire 2024

	dépenses	recette
Fonctionnement	2 176 278,00 €	2 394 670,00 €
virement vers la section investissement	218 392,00 €	
TOTAL	2 394 670,00 €	2 394 670,00 €
virement de la section fonctionnement		218 392,00 €
Investissement	1 256 620,00 €	1 038 228,00 €
TOTAL	1 256 620,00 €	1 256 620,00 €
TOTAL	3 651 290,00 €	3 651 290,00 €

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif commente les données financières de ce budget.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité et :

- VOTE ET APPROUVE le budget primitif 2024.

Ainsi délibéré et ont signé au registre les membres présentes
Pour extrait conforme

Le Maire, Loïc FATACCIOLI



A blue circular official stamp of the Mayor of Boisseron, Hérault. The stamp contains the text 'MAIRE DE BOISSERON' at the top and 'Hérault' at the bottom, with a central emblem. A black ink signature is written over the stamp.

Secrétaire de séance, Bernard Bridier



A blue circular official stamp of the Secretary of the Municipal Council of Boisseron, Hérault. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BOISSERON' at the top and 'Hérault' at the bottom, with a central emblem. A black ink signature is written over the stamp.